L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 27 JUIN 1885.

# Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous paraît heureux ; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane ; qu'ils s'inspirent de ces nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier ; un brillant horizon les sollicite ; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue ; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

**Concours littéraire de 1885.**

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sous nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

**SECOND ETAT ANNUEL**
—DE LA—
**Compagnie d'Assurances du Sud**
(Southern Insurance Company.)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX.....No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884 :

PRIMES REÇUES.

| | |
|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $202,965 58 |
| Sur les risques de rivières | 12,412 75 |
| Sur les risques maritimes | 11,211 01 |
| | $227,589 34 |
| Ajouter primes non acquises de 1883 | 47,335 11 |
| Total des primes | $274,924 45 |
| Ajouter— | |
| Intérêt et escompte | $17,430 94 |
| Profits et pertes | 909 98 |
| | 18,340 92 |
| Total des recettes | $293,265 37 |

Moins.—

| | |
|---|---|
| Pertes d'incendie payées | $100,043 98 |
| Pertes rivières payées | 2,551 32 |
| Pertes maritimes payées | 1,530 87 |
| Total des pertes payées | $104,126 17 |
| Cancellations et réassurances | 36,907 03 |
| Réfaction et commission | 39,850 07 |
| Taxes et licences | 2,987 00 |
| Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines, Babcock et corps de pompes, loyer, annonces, contributions, etc | 27,706 5. |
| | 212,576 54 |
| Erection | $80,628 84 |

Divisé comme suit ;

| | |
|---|---|
| Réservé pour primes non acquises | $49,279 59 |
| Réservé pour pertes spéciales et non spécifiées | 16,836 39 |
| Dividende-intérêt payé en juillet 1884 | 5,475 00 |
| Dividende-intérêt payable en janvier 1885 | 8,296 39 |
| Réservé pour comptes douteux | 1,340 50 |
| | $80,628 83 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| $30,000 Bonds des Etats-Unis 4 p. cent | $36,000 00 |
| $62,000 Bonds consolidés de la ville (Crescent issue) | 62,420 00 |
| $12,000 Consolidés de la Louisiane | 8,080 00 |
| Billets pour actions payables à dates déterminées | 50,100 00 |
| Prêts sur demande garantis par nantissement | 102,225 00 |
| Prêts sur nantissement à 60 jours | 22,850 00 |
| Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville | 5,000 00 |
| 20 actions du capital de l'Exposition Universelle | 500 00 |
| Bons St Bernard Steam Engine Fire Company | 50 00 |
| Primes en voie de collection | 33,004 31 |
| Meubles de bureau, accessoires, cartes, mappes, etc | 3,233 81 |
| Réclamations en suspens | 3,740 50 |
| Argent comptant | 54,807 35 |
| | $361,760 97 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital | $300,000 00 |
| Fonds de réserve | 3,856 80 |
| Dividendes non réclamés | 3,101 33 |
| Réservé pour primes non acquises | 49,279 56 |
| Réservé pour pertes spéciales et non spécifiées | 16,836 39 |
| Intérêt-dividende payable en janvier 1885 | 8,296 3 |
| Réservé pour comptes douteux | 1,340 50 |
| | $361,7 0 97 |

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, La., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, La., 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, laissant HUIT POUR CENT pour l'année.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE PARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

UNE SEMAINE DE PLUS SEULEMENT.
Commençant LUNDI, 22 juin.

Le drame original et pittoresque

**Under the Gas Light**

Matinées, mercredi, samedi et dimanche.
Entrée, 10 cents.
21 juin—

Sixième Festival
ANNUEL DU QUATRE JUILLET
PAR
**L'Association de Bienfaisance des COMMIS,**
AUX
FAIR GROUNDS,
SAMEDI, 4 JUILLET 1885.
**FEU D'ARTIFICE**
NOMBREUX JEUX CHAMPÊTRES.
BAL DANS LE MAIN BUILDING.
Billets.....50 sous.
On peut se procurer des invitations pour danser des membres de l'Association.
14 juin—Dim Mar Mer au 4 juil

## PETITES ANNONCES.

PERDU.

**Perdu**—Un chien de chasse blanc, oreilles marron, tache marron sur le dos très-vif, répondant au nom d'auguste. Celui qui le ramènera chez son maître, No. 181 rue Columbia, recevra une récompense libérale. 27juin 1f

DEMANDES

**On demande**—Pour le 1er juillet, un jeune homme pour servir la barre et la confiserie.—HIMBERT, St-Louis et Royale. 23juin2 3f

A VENDRE

**A vendre**—Une habitation sucrière à 5 milles audessus de Carrollton, rive gauche. 5 arpents de face, 40 arpents de profondeur, magnifique résidence, sucrerie, écuries, mulets, chevaux, vaches, verger, nombre d'oranger, le tout en parfait état, sera vendu a un bargain et à des conditions faciles. S'adresser à J. G. SPOR, 33 et 35 Tchoupitoulas.
27 juin—3f

**A vendre**—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 21 juin—1m

**A vendre**—La résidence en briques No. 210 rue Royale. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 11juin—1m

**A vendre**, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*.
22 avril

**Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.**

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-neuvième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non échues de l'année précédente—

| | |
|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $232,018 08 |
| Sur les risques maritimes | 13,821 98 |
| Sur les risques de rivières | 14,746 77 |
| Primes totales | $260,626 83 |
| Moins primes non échues | 72,317 00 |
| Primes nettes acquises au 31 mai 1885 | $188,309 83 |

PERTES PAYÉES.

| | |
|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $88,436 91 |
| Sur les risques maritimes | 2,490 26 |
| Sur les risques de rivières | 7,579 44 |
| Taxes et dépenses, moins l'intérêt | 28,746 34 |
| Réassurances et primes remboursées | 28,632 98 |
| | $155,885 93 |
| Profits | $32,333 90 |

La Compagnie a actif suivant :

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières | $262,293 51 |
| Actions de Banques et de Chemins de fer | 96,145 30 |
| Billets garantis par hypothèques et nantissements | 124,446 06 |
| Billets à recevoir | 48,228 22 |
| Primes en collection | 30,757 35 |
| Stock du Vallette Dry Dock Company | 11,362 50 |
| Jugements | 1,355 00 |
| Comptant | 39,822 13 |
| | $616,410 07 |

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste vraie et fidèle copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans
Ville de la Nouvelle-Orléans

Fait et signé solennellement devant moi, à la Nouvelle-Orléans, La., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

DIRECTEURS :

| | |
|---|---|
| Jno n. Lamande. | D. Fatjo. |
| Paul Fourchy. | Jos A. Shakespeare. |
| M. W. Smith. | U. Bassetti. |
| Chas Lafitte. | Alden McLellan |
| D. A. Chaffraix. | B. W. Taylor. |

11 juin—

**Nouvelles Marchandises reçues.**

NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
**A. Brousseau's Son,**
23 & 25 Rue de Chartres 23 & 25
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle, Toiles cirées, Linoleums, Nattes de Coco et de Napin.
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
22mars—

**Compagnie d'Assurances du Croissant.**
(CRESCENT INSURANCE)
57 et 59, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT $400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée du gré à gré, remises contre des chèques d'inconnu.

W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H DOLKEN.....Vice-Président
CHAS. E RICE.....Secrétaire

Directeurs :

| | |
|---|---|
| Joseph Bowling | James T. Rood. |
| Geo. W. Scott, | Sam'l H. Kennedy. |
| W. B. Conger. | Alfred Moulton. |
| U. Marionneaux. | W. R. Lyman. |
| Harry L. Flash. | Chas. H. Dolken. |
| J. J. Reiss. | S. C. Coates. |
| Lucien Dalery. | Charles Newman. |
| N. D. Walker. | M. Gillis. |
| E. F. W. Bachman. | C. E. David. |
| Wm. Gerig. | A. Rosenfeld. |
| John D. Fisher. | Chas. E. Rice. |
| Joseph Kohn. | Charles M. Whitney. |
| | D. R. Calder. |

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
3juin—1an

**Dr. J. B. Perez,**
Médecin et Chirurgien,
Donne expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur. Les maladies des femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient que à son bureau

No 6 rue South Rampart.
29juin—1an

**L. S. L.**
**Rappelez-vous**
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.
—
**GRANDE CHANCE**
—POUR—
**UNE FORTUNE!**
—
Le Grand Tirage Mensuel
**A $5 00**
CLASSE G.
DE LA COMPAGNIE DE
**LOTERIE**
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
**Nlle-Orléans, Lne.,**
MARDI, 14 JUILLET 1885.
Ce tirage ainsi que tous les autres suivant lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
**GROS LOT $75,000**
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A UNZ HEURES A. M.,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de | 25,000 | 25,000 |
| 1 Lot de | 10,000 | 10,000 |
| 2 Lots de | 5,000 | 10,000 |
| 5 Lots de | 2,000 | 10,000 |
| 10 Lots de | 1,000 | 10,000 |
| 20 Lots de | 500 | 10,000 |
| 100 Lots de | 200 | 20,000 |
| 300 Lots de | 100 | 30,000 |
| 500 Lots de | 50 | 25,000 |
| 1,000 Lots de | 25 | 25,000 |

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit ..... $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit ..... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ..... 2,250
1,967 Lots se montant à ..... $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ses ordres, sont placés sous notre direction, et que nous donnons l'assurance, qu'ils sont conduits en toute équité, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les partis. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrivez, envoyez, ou donnez son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Charles A. Denis vs. Adolph Landau.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,573—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île bornée par la ligne inférieure du Upper City Park et la rue Calhoun. Magasine et Constance, et connu comme lot numéro vingt-huit de Burthville. Le dit lot est désigné par le numéro sept sur un plan du dit lot numéro vingt-huit, dressé par Arthur de Armas, député-voyer de ville, en date du 21 avril 1884, et annexé à un acte de vente de Scott H. Fairchild, passé pardevant Geo. C. Preot, notaire le 23 août 1884, et mesurant, conformément au dit plan, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park sur une profondeur de cent vingt-trois pieds six pouces ces lignes, entre lignes parallèles et le lot No huit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant.

2° Le requérant assumera le paiement de deux différentes billets à ordre datés du 22 octobre 1884, tirés à l'ordre de et endossés par le défendeur, chacun pour la somme de cent quarante-trois 75/100 piastres et payables respectivement à douze et vingt-quatre mois après leur date, avec intérêt à raison de 10 pour cent par an à partir de leur date jusqu'à maturité et 8 pour cent par an à partir de leur maturité jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété en conservant la dite réclamation du plaignant comme hypothécaire au rang particulier à l'acte Preot, notaire, le 24 octobre 1884. Le requérant assumera toutes les obligations de l'acte original Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 27 juin 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

3° Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant avec les frais et ce sans que le produit de l'enchère sur la propriété après déduction des susdite frais, honoraires et taxes au comptant serait insuffisant pour satisfaire à la réclamation du plaignant avec intérêt comme il est mentionné ci-dessus, et les billets qui seront assumés comme il est ci-dessus, alors le requérant payera des frais ci-dessus, honoraires et taxes au comptant le reste du prix de l'adjudication doit être divisé en plusieurs parties en proportionnant de la réclamation du plaignant maintenant dû et les billets à ordre, ci-dessus secondement décrite, le prorata de la réclamation du plaignant maintenant due sera payé au comptant et les prorataes des billets à ordre ci-dessus deuxièmement décrits seront assumés par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Dans l'affaire de Mme Paul Lagey.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 2018—En vertu d'un jugement rendu le 15 mai 1885 et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Bourbon, Bienville, Bourbon et Dauphine, et mesurant vingt pieds de façade à la rue Dauphine sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles.

Ce terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent a été vendu à un crédit de un et deux ans pour billets à ordre portant intérêt à raison de huit pour cent par an, payable par les mêmes échéances respectivement et le paiement doit être garanti par hypothèque sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de nantissement, ainsi que pour tout dommages d'avoient en cas de procès et transfert de police d'assurance.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**E. J. Kaufmann, agent, vs Simeon Belden.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9,757—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts dans un certain jugement en faveur de Simeon Belden dans l'affaire de Simeon Belden contre The Butchers Union & Slaughter House Company No 12,897, Division A, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil—2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**James Pretts C. Cavaroc, Son & Co.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 13,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine entre la rue Gravier et la rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI 7 juillet 1885 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies privilèges et servitudes qui y sont attachés ou qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île numéro dix-sept quatre vingt un, le numéro six, borne par la Promenade Pontchartrain les spectateurs St Pierre et Miro, formant l'encoignure des rues Galvez et Promenade, ensemble.

Le dit lot mesure sept pieds trente pieds de face à la Promenade Pontchartrain et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et perpendiculaires.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**James K. Tucker vs Mme Frances E. Sprague.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 13,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI 30 juin 1885 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Dryades, Terpsichore et Erato, portant le numéro trois et mesurant trente et un pieds, onze pouces et six lignes sur la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de la succession de François Lafitte, conformément à un acte passé pardevant Hinrichsen Morel, notaire en cette ville, le 8me jour de février 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mai—27 juin 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**A. Lehman & Cie vs Joseph Dreyfus; J. G. Spor, garnisheé.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,665—En vertu d'un writ de fieri facias contre J. G. Spor garnisheé, et en faveur de A. Lehman et Cie, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, et mesurant au pied français trente pieds de front à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Ce terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent a été vendu à un crédit de un et deux ans pour billets à ordre portant intérêt à raison de huit pour cent par an, payable par les mêmes échéances respectivement et le paiement doit être garanti par hypothèque sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de nantissement, ainsi que pour tout dommages d'avoient en cas de procès et transfert de police d'assurance.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**E. Hollander & Co. vs Geo. Latour.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,728—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts dans un certain jugement en faveur de Simeon Belden dans l'affaire de Simeon Belden contre The Butchers Union & Slaughter House Company No 12,897, Division A, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Robert Thoem vs. Charles Schellhaus (en Schellhaus.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,708—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 juillet 1885 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies privilèges et servitudes qui y sont attachés ou qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île numéro dix-sept quatre vingt un, le numéro six, borne par la Promenade Pontchartrain les spectateurs St Pierre et Miro, formant l'encoignure des rues Galvez et Promenade, ensemble.

Le dit lot mesure sept pieds trente pieds de face à la Promenade Pontchartrain et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et perpendiculaires.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Holloway & Gardes vs W. J. Rolland.**

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 9,301—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rotier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues Carondelet et Carondelet MARDI, 7 juillet 1885, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Attwood Cotton Gin et un Miniature Cotton Gin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions : comptant sur les lieux.

25 juin—1, 7 juil P. A. LOOBY, Constable.

**Mme E. Greyson vs. M. Ackerman.**

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 9,280—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rotier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 27 juin 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,
17 juin—17 24 27 Constable.

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Fisher & Cunisfield vs. L. Doris & Bro.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,706—En vertu d'un ordre de vente, en date du 26 juin 1885 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île bornée par la ligne inférieure du Upper City Park et la rue Calhoun. Magasine et Constance, et connu comme lot numéro vingt-huit de Burthville. Le dit lot est désigné par le numéro sept sur un plan du dit lot numéro vingt-huit, dressé par Arthur de Armas, député-voyer de ville, en date du 21 avril 1884, et annexé à un acte de vente de Scott H. Fairchild, passé pardevant Geo. C. Preot, notaire le 23 août 1884, et mesurant, conformément au dit plan, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park sur une profondeur de cent vingt-trois pieds six pouces ces lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil—2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**F. Hollander & Co. vs Geo. Latour.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,728—En vertu d'un ordre de vente, date 26 juin 1885, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 30 juin 1885 à 10 heures, A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le contenu, installations, stock, meubles, etc., du Salon et Barroom, encoignure des rues Champs Elysées et Decatur, dans le Troisième District de cette ville, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
27juin—27 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Lewis Fisher vs. Philip Phillips.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 13,679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 27 juin 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île borne par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Dauphine et mesurant vingt pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt quatre pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de cent quatre vingt dix pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent vingt-un pieds dix pouces plus ou moins, entre lignes parallèles et le lot No huit mesure vingt quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Bienville, et forme l'encoignure des rues Gallatin et Bienville.

Acquise par le défendeur de Pierre Boulat par acte passé devant C. V. Foulon, notaire, le 16 janvier 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2, 9, 16, 23, 30—juil. 7

VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Louis A. Foucher vs. John Nero.**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 8,244—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte de la cour, coin Avenue de la Louisiane et Magazine dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1885, à midi, la propriété ci